SYNPA FO SECTION des commerciaux AXA France

SPÉCIAL CHÈQUE SYNDICAL

Chèque syndical : Le charme trompeur de l'amanite tue-mouches... version papier !

Nous voici arrivés à la douce saison qui va consacrer pendant près de deux mois la cueillette du champignon papier.

Cette année, sa valeur unitaire varie de 46 à 55 €. Ramené au kilo, il vaut plus cher que le tuber magnatum, la truffe blanche. Vous l'avez reconnu, nous parlons bien du bon de financement syndical, aussi connu sous son nom latin de : checus oeconomicus corruptus.

Il s'agit, pour tout dire, d'une variété d'eucaryote papier apparue dans les années 90, qui anime depuis maintenant plus de 25 ans le passage de l'automne à l'hiver dans l'écosystème Axien.

Afin de nous rappeler les beaux jours, ils seront cette année de couleur lavande ou mandarine. Dommage que la couleur poire n'existe pas, elle aurait été presque de saison.

Les premières levées, devraient coïncider avec l'arrivée des premiers frimas, soit aux alentours du 13 novembre. Une ouverture que ces arpenteurs-botanistes en mocassins, attendent avec l'impatience d'un premier RDV. Ah... Ce chèque syndical, quel effet !

Pourtant et à en croire les plus grands spécialistes, les conséquences thérapeutiques pour ceux qui s'en repaissent abusivement, produiraient des états euphoriques, voire hallucinogènes. L'entreprise deviendrait bien commun, la co-gestion une réalité où chacun serait gagnant. Il suffit de voir les résultats sur l'emploi, les conditions d'exercice, ou la répartition des richesses dans l'entreprise pour en avoir un panorama des plus éclairants.

Dans ces conditions, et pour éviter toutes addictions, intoxications ou overdoses, il convient, pour les salariés que nous sommes, d'avoir une attitude responsable à l'égard des frénétiques cueilleurs en les protégeant de pareilles vicissitudes .

Il faut à toutes fins, même contre vents et marées, les préserver de ces altérations des sens qui les conduisent à oublier les raisons pour lesquelles ils ont été élus.

Les salariés ont, en effet, besoin, surtout en cette période agitée, de syndicats lucides, extrêmement lucides, en possession de tous leurs moyens !

Il n'est donc pas recommandé du tout, mais vraiment pas, de placer ces syndicalistes pas comme les autres, dans un inconfort d'esprit qui sera de nature à troubler leur jugement au moment de signer des accords ou d'appréhender comme ce fut le cas dans les dossiers de la DOCEP, de la Prévoyance, de Yes Perform, de la Fayette, du C.E.T. pour ne citer que les dossiers les plus récents.Placés sous financement patronal, ils pensent agir en mimant l'action. C'est hélas peu opérant, mais ça donne l'illusion de s'employer. In fine, les salariés sont toujours les seuls perdants de ces « farces » à répétition.

Lorsqu'ils ont leur esprit grisé par le BFS (le Bacille Financier Syncopant), ils sont capables de s'égarer ou de se perdre en s'engageant, par exemple, dans des accords qui prévoient que le taux de participation sera retranché du taux d'intéressement calculé !

Chez nous, les droits ne s'additionnent pas, ils se retranchent ! C'est aberrant, contraire à nos intérêts...

...Mais ils l'ont fait ! Un engourdissement neuronal qui nous fait perdre tout de même, chaque année, 1 500 € en moyenne par salarié. **Toujours envie de leur remettre le chèque syndical ?**

D'autant qu'il est désormais avéré, les tests en laboratoire le démontrent, qu'une absorption massive de ce champignon monétaire conduit aussi à accepter des évolutions salariales faméliques (quand elles ne sont pas inexistantes) alors que l'entreprise prospère...

Totalement hors sol, ils avancent même, dès que les premières spores de ce bon de paiement viennent enivrer les narines de ces moissonneurs, que le financement des organisations syndicales, par ce véhicule, participerait grandement à la qualité du dialogue social.

Cette conception, pour le moins étonnante, a de quoi nous laisser perplexe. Ainsi, un syndicat copieusement financé serait plus efficient, plus appétent au dialogue social ! Après l'optimisation fiscale, voici venu le temps de l'optimisation du dialogue social.

Reste à savoir ce qu'on entend, bien entendu, par dialogue social !

Notre ancien Président, Henri de Castries, en avait une définition dénuée de toute ambiguïté. Pour lui : « *le dialogue social, c'est le capitalisme bien compris* ».

Partant de ce postulat, le doute ne peut être permis, même pour les plus réfractaires à cette idée.

Alors que l'employeur cherche par tous les moyens et tous azimuts à faire des économies, le chèque syndical résiste de manière remarquable en voyant toujours son montant croître.

Reconnaissons tout de même que c'est curieux en pleine période de recherche d'économies ?! **Prenons un exemple** pour comprendre. Le budget des Augmentations Individuelles était en 2012 de 6,4 millions d'€, il est tombé en 2017 à 3,7 millions. Nous considérons, pour notre part, que **ce million d'€** consacré au financement des syndicats a plus sa place dans le budget des mesures salariales qu'ici. À ce titre, **FO propose** que les sommes non remises, soient affectées au bénéfice des non augmentés et/ou des salariés aux revenus modestes.

Mais, à en croire ses adeptes, sans chèque syndical, pas de délégués formés et pas de dialogue social.

Et nous, nous faisons comment à FO ? Depuis toujours, nous refusons ce substitut à l'adhésion syndicale qui contourne, non seulement l'article 2 de la convention 98 de l'O.I.T. prohibant le financement des syndicats par l'employeur, et qui surtout réduit le réflexe d'adhésion.

Plus pernicieux, il condamne aussi à une mort certaine les syndicats ainsi financés dès lors qu'ils perdent la représentativité.Eh oui, pour être éligible, il faut être représentatif. Le cas de la CFTC qui a disparu du champ syndical d'AXA France, dès la perte du financement patronal, est là pour nous le rappeler.

L'acte peut paraitre anodin, mais en remettant le bon de financement syndical aux syndicats, qui l'utilisent et qui en vivent plutôt bien, vous participez, malgré vous, à l'affaiblissement de vos droits. Ce chèque, c'est un peu comme l'amanite tue-mouches, un champignon attirant, élégant, hypnotique mais toxique et psychotrope à souhait. Avec lui, vous êtes assurés de finir sur le flanc... C'est juste une question de temps !

Alors, cette année, résistez ! Ne remettez pas, à ces collecteurs champêtres qui préfèrent le théâtre à l'action syndicale, ce champignon papier. Vous pouvez, par ce choix, les sortir de leur léthargie et éviter que cette très attendue soupe aux champignons sauce financière qui les ankylose, ne se transforme pour vous, pour nous tous, en une nouvelle soupe à la grimace.

Si vous souhaitez nous remettre votre chèque, vous pouvez le faire, nous ne le remettrons, ni à la Direction, ni au paiement. Ce sera pour nous un moyen de mesurer notre « écho » et surtout un encouragement à poursuivre dans la voie de la représentation salariale libre et indépendante, la vraie !

Par ailleurs, cela vous permettra, si vous le souhaitez, et si vos références apparaissent, de recevoir les parutions et autres analyses que nous ne pouvons diffuser physiquement !

Du 13 Novembre au 9 Janvier, régime détoxe ! Ne leur remettez pas votre chèque syndical, et mieux encore... Rejoignez FO !

✂

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT À FO

Cotisations* 2017

Inspecteurs : 180 € **EI : 165 €** **EB : 135 €**

Nom..... Prénom.....Adresse.....

☏.....Email .....

Fait à.....le..... Signature.....

Adhésion à adresser à : Patrice DITTIÈRE 11, rue Adèle Considère – 49 320 BRISSAC QUINCÉ

***Les sommes versées font l'objet, soit d'une réduction de 66 % ou d'un crédit d'impôt en cas de non imposition.**